

Schedule 2

Annexe des preuves à l'appui

Introduction

La présente Annexe 2 définit le niveau de preuve justificative qui doit être fourni par un Créancier du Plan à l'appui des différentes approches utilisées pour estimer les Demandes au titre du Plan d'apurement, comme décrit dans l'Annexe 1.

Lorsque le Créancier du Plan adopte des techniques autres que celles énoncées à l'Annexe 1, des preuves justificatives complètes doivent être fournies, y compris des descriptions complètes des techniques adoptées et des hypothèses formulées, notamment des données justificatives pour justifier chacune des hypothèses formulées.

Documents justificatifs requis pour l'ajustement de la demande d'indemnisation :

Demandes d'indemnisation convenues non payées

Tous les créanciers ayant des Demandes d'indemnisation convenues non payées doivent fournir une copie de leur lettre d'offre ou toute autre preuve qui étaye la demande comme étant convenue par Elite.

Pour tous les créanciers ayant des demandes d'indemnisation, à l'exception des Demandes d'indemnisation convenues non payées, vous devez fournir :

- Un bref résumé de votre demande d'indemnisation/perte/perte future
- Barème de la police Elite signée
- Texte de la police Elite et/ou conditions générales
- Pièce d'identité (passeport/permis de conduire/carte nationale d'identité)
- Preuve de paiement de la demande d'indemnisation si déjà acquittée (relevé bancaire, reçu, etc.)
- Documents justificatifs prouvant explicitement votre demande d'indemnisation/perte/perte future (par ex., restitution de prime, couverture de remplacement ou estimation IBNR).
- Pour toutes les demandes d'indemnisation à l'exception des demandes de remboursement de prime et de couverture de remplacement, preuve de notification de demande d'indemnisation (si le délai est limité)
- Pour toutes les demandes d'indemnisation, à l'exception des demandes de remboursement de prime et de couverture de remplacement, tous les documents spécifiques énumérés comme obligatoires pour faire une demande en vertu du texte de la police Elite et/ou des conditions générales

Tous les documents ci-dessus doivent être fournis dans un état lisible et dans leur intégralité.

Exemples de documents justificatifs pour la couverture de remplacement :

- Devis de couverture de remplacement comprenant la prime payable et le texte de la police.
- Comparaison avec la police Elite initiale, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Durée restante
 - Montant assuré
 - Propriété, contenu ou service à risque
 - Texte de la police, y compris les dommages et exclusions
- Détails de toute autre différence notée entre la police Elite initiale et la couverture de remplacement.

Exemples de documents justificatifs pour la restitution de la prime :

- Document de la police initiale ou preuve de la Date de début de la police, de la date de fin de la police et de la valeur de la prime initiale payée (si non fournie dans le Barème de police Elite signé).
- Pour les polices perpétuelles, fournir des hypothèses et une justification concernant la date de fin de la police.
- Preuve de tout changement dans le type de risque ou l'historique des demandes d'indemnisation précédentes.
- Calcul de la Restitution de la prime, y compris les détails de la méthodologie et les hypothèses utilisées. Par exemple, les éléments utilisés dans la formule fournie au paragraphe 2.2.3 des Lignes directrices d'estimation.

Exemples de documents justificatifs pour l'estimation IBNR :

- Méthodologie, hypothèses et calculs sous-jacents de l'estimation de l'IBNR, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Estimation du nombre total futur des demandes d'indemnisation attendues et justification. Préciser si chaque demande individuelle est une Demande d'indemnisation convenue non payée, une Demande d'indemnisation en attente notifiée ou une Demande d'indemnisation IBNR future.
 - Estimation du montant total futur pour chaque demande d'indemnisation attendue et justification.
 - Application des conditions de la police aux demandes d'indemnisation (par ex., limites ou exclusions de la police).
 - Données historiques et/ou données externes utilisées pour étayer les hypothèses sélectionnées.
 - Toute autre hypothèse clé, par exemple l'inflation.

- Lorsque des méthodes autres que celles prescrites dans les Lignes directrices d'estimation ont été utilisées, veuillez fournir, en plus de ce qui précède, une description des raisons pour lesquelles ces autres méthodes ont été adoptées et un aperçu de la méthode utilisée.
- Preuve des mesures prises pour atténuer les pertes futures (comme requis dans le cadre d'une Demande d'indemnisation pour dommages-intérêts liés à la clause de non-responsabilité).

Exemples de pièces justificatives pour les branches de garantie construction/construction :

- Preuve de propriété (Actes de propriété, etc.)
- Rapport d'expert et/ou autre rapport professionnel
- Devis et factures pour tous travaux entrepris
- Détails de la construction, y compris la déclaration d'ouverture du site de construction, le rapport d'acceptation des travaux, etc.
- Détails concernant les sous-traitants/travailleurs participant aux travaux
- Photographies
- Devis (au moins deux) et factures pour travaux de rectification

Exemples de pièces justificatives pour les branches dommages matériels et accidents :

- Preuve de propriété
- Rapport de police
- Rapport d'expert et/ou autre rapport professionnel
- Photographies

Exemples de pièces justificatives pour les branches responsabilité civile et responsabilité professionnelle :

- Lettre de demande d'indemnisation et autre correspondance au protocole préalable à l'action en justice
- Rapport d'expert et/ou autre rapport professionnel
- Documentation relative aux procédures judiciaires (détails de la demande, défense, jugements, appels, etc.)
- Accords de règlement/ordonnances par consentement

Exemples de documents justificatifs pour les branches garanties assurées :

- Contrat et garantie fournisseurs/installateurs

- Détails de l'installation (y compris les dessins techniques, les spécifications, les études, etc.)
- Preuve de paiement de l'installation d'origine
- Rapport d'expert et/ou autre rapport professionnel
- Devis (au moins deux) pour tous travaux proposés

Exemples de pièces justificatives pour les branches cautionnement/garantie :

- Documentation relative aux procédures judiciaires (détails de la demande, défense, jugements, appels, etc.)
- Accords de règlement/ordonnances par consentement

Exemples de documents justificatifs pour les branches relatives à l'automobile :

- Documentation relative aux procédures judiciaires (détails de la demande, défense, jugements, appels, etc.)
- Rapport de police
- Rapport d'expert et/ou autre rapport professionnel.

Exemples de documents justificatifs pour les branches ATE/BTE :

- Documentation relative aux procédures judiciaires (détails de la demande, défense, jugements, appels, etc.)
- Rapport d'expert et/ou autre rapport professionnel
- Factures de décaissement